

CR CONSEIL DE PROMOTION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES DU 15/12/21

Le conseil de promotion s'est tenu ce jour sur le site de Clermont Ferrand, en présence de l'équipe de direction des 3 établissements, ainsi que de l'équipe de direction de l'ENFIP.

Les 4 organisations représentatives étaient présentes, certaines en distanciel, et d'autres en présentiel, notamment la CGT qui avait insisté pour que ce conseil de promotion se déroule en présentiel.

Le président a ouvert la séance, en rappelant le cadre juridique de la réunion, notamment l'article 2 de l'arrêté du 18/09/2012, qui interdit toutes revendications politiques au sein du conseil de promotion.

Suite à l'ouverture de la séance, les OS ont lu leurs déclarations liminaires (la nôtre est jointe au compte rendu).

Michel Ramir a introduit sa réponse aux déclarations liminaires, en précisant tout d'abord que certains sujets soulevés relevant des instances nationales, le conseil de promotion n'est pas compétent (régime indemnitaire, mutations) et que donc aucune réponse ne serait apportée.

De plus, il a rappelé que l'instance n'était pas décisionnaire, mais plutôt une réunion d'échanges.

Suite à une réflexion plutôt salée de Solidaires concernant l'organisation des élections, le président a précisé que le taux de participation aux élections professionnelles était de la responsabilité des organisations syndicales.

LA SITUATION SANITAIRE ACTUELLE

Tout d'abord, Mr RAMIR a précisé qu'il souhaitait conserver le présentiel autant que faire se peut, même s'il a reconnu qu'il n'était pas décisionnaire en la matière, la situation nécessitant de s'adapter au jour au jour.

La CGT FP souhaite une harmonisation des pratiques entre établissements, concernant les fermetures de classe, les cas contact. En réponse, chaque établissement s'est retranché derrière son médecin de prévention (ou médecin du travail selon la nouvelle appellation). C'est lui qui serait décisionnaire. En plus, ces données relevant du secret médical, la communication restera volontairement réduite à ce sujet.

Chaque directeur d'établissement a précisé son organisation interne, très disparate selon les établissements.

Noisiel paraît épargné par l'aggravation de la situation. Lyon a mis en avant sa réactivité. Et Clermont a choisi de préserver ses professeurs (cf grève du mardi 14 avec 80 pour cent de grévistes parmi les enseignants), au détriment des stagiaires isolés et laissés en autonomie, sans intervenant.

Concernant la suite de la formation en présentiel, distanciel ou hybride, Mr RAMIR a répondu qu'aucune décision n'était prise à ce jour.

Suite au signalement par la CGT, pour certains collègues en situation de handicap (notamment déficient auditif) de l'absence de masques inclusifs, la direction a bien réalisé qu'il s'agissait d'un problème à résoudre rapidement.

ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ

Les élus de la CGT FP ont mis en avant l'extrême densité des cours, la mauvaise répartition des cours, et le manque de TTA.

L'ENFIP est conscient de cette densité, et a convenu qu'il y aurait certainement des changements pour les prochaines promotions, et que donc la promo 2021 /2022 essayait les plâtres. Un allongement de la formation théorique au détriment du stage probatoire est envisagé par la direction.

COMPTE RENDU DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Suite à notre question sur le résultat des évaluations, la directrice de la formation a annoncé des résultats plutôt bons voire très bon. Concernant la tournure des questions plus complexes lors de l'évaluation formative, elle a ajouté que le but premier n'était pas l'acquisition des connaissances, mais plutôt la faculté à trouver la réponse et à savoir chercher.

Les nombreux problèmes techniques liés à Moodle ont été mis en avant. À ce jour, l'administration n'a aucune solution à apporter.

La difficulté des cours de comptabilité ayant été évoquée, la direction nous a répondu que c'était une commande de l'administration centrale, afin de palier au départ massif à la retraite des collègues sachant en comptabilité, d'où une formation très dense et en très peu de temps.

Il y a un énorme écart en termes de connaissances entre les internes et les externes durant les premières semaines. Cela étant, tout le monde, aussi bien direction qu'OS restent attachés au mélange.

Les représentants des stagiaires ont demandé à ce que la note cadre sur le stage probatoire soit communiquée très tôt. L'administration a reconnu que l'an dernier la note était arrivée très tardivement et a promis de faire mieux cette année. Ils ont insisté sur le fait que les élèves resteront des stagiaires et non des agents, et qu'ils sont très attachés à ce principe, et qu'ils seront vigilants et que les chefs de service sont prévenus.

Suite à l'évocation par les OS de la tardiveté de la diffusion des emplois du temps, l'administration a répondu qu'il faisait au mieux, et qu'il ne serait pas possible de les obtenir plus tôt.

Dernier point, concernant l'échange de casiers sur l'établissement de Lyon, il n'y a que ceux qui changent de bâtiment qui seront pris en charge. Quant aux autres, s'ils le font, ce sera de leur pleine et entière responsabilité.

En conclusion, notre promotion est définitivement la promotion crash test, au point que même l'administration le reconnaît. Donc courage à tous ...

Nous espérons nous faire entendre plus efficacement lors du prochain conseil de promotion qui se tiendra à Lyon en mars prochain. N'hésitez pas à nous faire remonter toutes difficultés rencontrées.